

Snes Créteil Info

Snes Créteil Info - www.creteil.snes.edu - Tél. : 08.11.11.03.83 - Fax : 01.41.24.80.61 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger, 94112 Arcueil cedex

PREPARATION DE LA RENTREE 2010 EN LYCEE ARRETONS LES REFORMES CHATEL !

Éditorial

80% de nos professions contre la réforme CHATEL du lycée : telle est la représentativité des organisations syndicales qui se sont opposées aux projets de décrets présentés au cours du Conseil Supérieur de l'Éducation du mois de décembre. Dans chaque lycée l'analyse des conséquences des décrets qui sont parus le jeudi 28 janvier montre la réalité des dégâts, malgré l'orchestration médiatique d'un ministre qui use beaucoup plus sa casquette de chargé de Communication du gouvernement que celle de responsable de l'Éducation Nationale.

Mensonge sur une meilleure orientation des élèves alors que sont supprimés les conseillers d'orientation psychologues. **Mensonge** sur les « stages passerelles » en réalité infaisables. **Mensonge** sur le rééquilibrage des séries alors que la série S devient encore plus attractive et bénéficie d'horaires plus larges. **Mensonge** sur le maintien des moyens promis par le président SARKOZY...

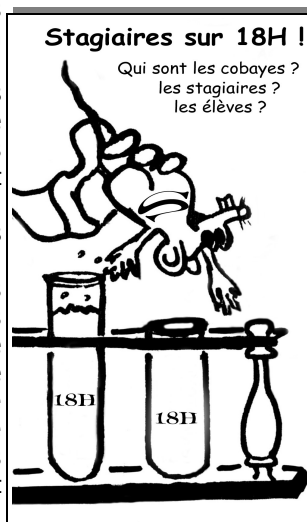
La liste est longue...

Refusons cette réforme qui pose comme base la réduction des horaires disciplinaires alors qu'il aurait fallu partir du pédagogique et viser la réussite d'un plus grand nombre d'élèves au lycée. **Refusons** l'accompagnement personnalisé fourre-tout, le bloc d'heures flottantes insuffisants pour assurer tous les dédoublements, « l'exploration » limitée à 1,5h qui ouvre la porte à la semestrialisation et dont les contenus « utilitaristes » préparent mal à la classe de première. **Refusons** l'éclatement de toute référence nationale pour les dédoublements et l'enseignement en groupe. Dès maintenant des disciplines sont menacées de suppressions de postes : français, maths, histoire-géographie, SVT, physique chimie, disciplines technologiques.

La nomination des enseignants stagiaires sur des postes à temps complet 18h dès la rentrée de septembre sans formation professionnelle est le comble de l'inacceptable ! Ces nouveaux collègues seront envoyés à l'abattoir. Qui plus est, ils auraient droit à 12 semaines de formation mais seulement à partir de février pour que des étudiants de master puissent les remplacer ! La suppression de plus de 5000 emplois de titulaires dans le second degré conduit à cette aberration lourde de conséquences pour les établissements concernés et pour ces collègues.

N'en déplaise au ministre :

ENSEIGNER est un métier qui s'apprend !



Dans nos lycées, saisissons-nous de la préparation de la rentrée, des demi-journées banalisées sur la réforme du lycée que CHATEL a « accordées » (cf. son courrier aux proviseurs) pour informer et mobiliser les collègues.

Les chefs d'établissement mettent en avant le décret sur la gouvernance des EPLE pour repousser les CA sur l'adoption du TRMD le plus tard possible dans l'année (pourquoi pas en juin !) sur conseil de leur syndicat majoritaire mais surtout avec l'appui d'une circulaire de notre ancien recteur, Jean-Michel BLANQUER, passé au ministère.

Nous ne pouvons laisser s'installer l'opacité et les négociations individuelles du proviseur sur l'installation de la réforme CHATEL. Exigeons la tenue des deux demi-journées banalisées, de commissions permanentes et du conseil d'administration.

Menons dans la clarté le débat avec les collègues en AG ou en heure syndicale. Utilisons toutes les occasions, y compris le CA, pour refuser la mise en application de la réforme des lycées. Continuons à combattre le conseil pédagogique et, en dernier ressort, faisons adopter en CA l'élargissement du conseil pédagogique à tous les enseignants de l'établissement.

Pour faire reculer le gouvernement qui reste sourd aux mobilisations, le combat sera long. Dans tous les lycées mobilisons les parents, les collègues du lycée et des collèges du secteur et informons les parents de troisième.

*Dominique CHAUVIN, Pierre CLAUSTRE
Françoise MAURIN, Valérie SULTAN*

Faites-nous remonter les actions menées dans vos établissements : lycee@creteil.snes.ed

Pour construire la suite de l'action,
REUNION des S1 de toute l'académie
jeudi 11 février de 14h00 à 17h00

Bourse du Travail de Paris

3 rue du Château d'Eau - salle Eugène Varlin
M° République

VENEZ NOMBREUX !

**NON aux attaques
contre la formation des maîtres.
NON aux stages 18h pour les lauréats
de concours !**

FAITES SIGNER la pétition
<http://www.100000voixpourlaformation.org/>

**Appelez vos collègues à refuser
d'être tuteurs à la rentrée 2010.**

VOIE TECHNOLOGIQUE MENACEE

**MOBILISONS-NOUS AVANT LA PUBLICATION DU PROJET
LA CONCERNANT POUR LE CYCLE TERMINAL !!!**

DES LA RENTREE 2010 EN SECONDE :

→ Une perte considérable d'heures dans les enseignements d'exploration de la voie technologique ; cela va de la moitié aux ¾ :

- biotechnologies : 1h30 au lieu de BLP 3h précédemment,
- santé et social : 1h30 à partager : 0,75h pour la STMS et 0,75h pour la biologie au lieu de 3h actuelles pour la SMS !
- sciences et laboratoire : 1h30 au lieu de 3h pour PCL actuellement,
- pour les STI, 2 nouveaux enseignements de 1h30 chacun : « sciences de l'ingénieur » et « création et innovation technologiques » au lieu de 3h pour ISI et 3h pour ISP actuellement,
- seuls les arts appliqués gardent 6h avec « création et culture design ».

→ par dérogation, et si le lycée en fait la demande au rectorat de Créteil, un couple d'options technologique peut être choisi (ex : ISI/CTI et santé et social/biotechnologie).

→ perte de l'option STG de 3h qu'on ne retrouve pas vraiment avec le premier enseignement d'exploration du « domaine de l'économie » qui s'intitule « principes fondamentaux de l'économie et de la gestion » (1h30).

→ Les dédoublements de ces enseignements ne sont plus assurés ; il sont pris sur l'enveloppe globale de 10h30 . La notion de « groupe d'atelier » a disparu !

→ Désormais les élèves de seconde devront suivre sans possibilité de dérogation une LV2, un enseignement de SVT et un enseignement d'économie.

→ En ce qui concerne les contenus, il s'agit seulement d' « exploration » sans réalisations concrètes : voir les projets de programmes en consultation sur le site « eduscol »

<http://eduscol.education.fr/pid23202-cid49936/consultation-sur-les-projets-de-programme-seconde.html>

Dans ces conditions, comment attirer dans les filières technologiques les élèves actuellement en troisième d'autant plus qu'à l'heure actuelle on ne peut rien leur dire sur le cycle terminal ?

LES DERNIERES INFORMATIONS SUR LE CYCLE TERMINAL ET LES FILIERES TECHNOLOGIQUES

→ Pour se calquer sur le modèle des séries générales, un tronc commun pourrait être établi en classe de première. Dans quel cadre ? un tronc commun pour chaque filière, ou un tronc commun général spécifique de la voie technologique qui permettrait de supprimer des postes ?

→ L'organisation se ferait dans toutes les filières sur la base de 32 heures élèves en première et en terminale, dont environ la moitié d'enseignement technologique.

→ dans le cycle terminal, la série ST2S risque de perdre 4h30 correspondant aux heures de LV2 et d'accompagnement qui seront naturellement enlevés aux enseignements technologiques (STMS et Biophysio-pathologie) : nous demandons pour le cycle terminal le maintien des contenus et des horaires des enseignements technologiques tels que la rénovation les avaient définis en 2007.

→ La filière STL devrait être réduite à deux spécialités, biotechnologies et physique chimie, et devenir Sciences et Technologie en laboratoire. La classe de première devrait être commune aux deux.

→ Les filières STI seraient réduites à quatre, trois étant de dénomination transversale (type énergie environnement etc...), la quatrième, Architecture et construction qui repose sur un domaine d'activité, est maintenue malgré tout sous la pression des professionnels.

Les 16 heures d'enseignement technologique présenteraient une partie commune dans une même filière.

En terminale, un projet industriel ou technologique devrait être proposé, évalué au bac.

→ Les Arts appliqués constituent une série spécifique séparée des STI. Les enseignements d'exploration Design et création sont maintenus à 3 heures (soit 6 heures en tout) et le dédoublement est laissé au local.

→ La série Musique Danse sera rénovée, avec davantage de technologie liée aux métiers de la musique et de la danse.

→ L'hôtellerie ne sera pas touchée : il était question de supprimer le bac et de le remplacer par un bac professionnel en 3 ans, mais les professionnels s'y sont opposés, craignant une baisse de recrutement en BTS.

→ Des questions restent posées :

• LV2 obligatoire ou renforcement de la LV1 ?

• Qu'est ce qui est général ou technologique ? par exemple, les maths ou la physique (générale, appliquée ?) dans certaines sections ? qui l'enseigne ?

• Quelles sont les conditions de dédoublement ?

→ Cette réforme va surtout aboutir à des suppressions massives de postes dans les disciplines technologiques !

Isabelle TRUFFINET

LE CALENDRIER

FIN MARS annonces des structures et des horaires, des volants d'heures dédoubleés

RENTREE 2011 application de la réforme

→ RAPPEL STAGE ←

ENSEIGNEMENTS TECHNOLOGIQUES

STI/ STL

Jeudi 18 février 2010

de 10h00 à 17h00

au SNES - 3 rue Guy de Gouyon de Verger

94 ARCUEIL

Ce stage propose de faire le bilan des réformes ministérielles à cette date, de déterminer ensemble les positions et propositions dont le SNES doit être porteur, et d'étudier les actions à mettre en place.

PARTICIPONS NOMBREUX !

SIGNEZ, FAITES SIGNER la pétition nationale

enseignements technologiques en passant dans les ateliers et les laboratoires, pour impliquer l'ensemble de vos collègues.

<http://www.snes.edu/PETITION-STI-STL-Le-SNES-avec-la.html>

Par équipe disciplinaire, emparez-vous des consultations de programme sur eduscol (avant le 12 mars) pour revendiquer le maintien de réelles activités technologiques en ateliers et un enseignement ambitieux et de qualité.



LA PREPARATION DE LA RENTREE

Le SNES a siégé au Groupe de Travail sur les DHG lycées qui s'est tenu au rectorat le 28 janvier 2010. Nous avons mis en ligne les structures et DHG de chaque lycée sur le site du SNES Créteil par département. A partir de ces documents, faites-nous remonter rapidement vos revendications et vos demandes sur les structures et DHG pour que nous les transmettions au rectorat : lycee@creteil.snes.edu

Exigez la communication des informations

Les chefs d'établissement doivent remonter les TRMD pour le 28 février (pendant les vacances). Il faut donc exiger que ce TRMD soit communiqué aux élus au CA avant les vacances de février car le TRMD est l'outil permettant de justifier les créations et suppressions de postes. Vous pouvez demander la réunion d'un CA extraordinaire par écrit (il faut la signature de la moitié des membres du CA).

En tout état de cause, le CA ne peut être le lieu où les élus seront amenés à entériner la réforme. Faites voter des motions en CA contre tous les aspects inacceptables de cette réforme du lycée (contre la dotation globalisée par exemple). Des modèles de motion sont donnés dans le nouveau *Courrier de S1* n°7 (p. 20).

Refusez que la répartition des heures tourne en querelle de chiffonniers entre matières

Avec la mise en place d'un volant d'heures globalisées, ce sont les dédoublements qui sont le plus menacés. Puisque la promesse était celle d'une réforme « à taux d'encadrement constant », la consigne du SNES est claire : exigez que soient reproduits les dédoublements actuels dans toutes les matières y compris dans les « enseignements d'exploration ». Demandez que la DHG soit abondée pour le permettre. Pour l'instant, refusez une répartition des heures alors qu'il reste trop d'incertitudes et que les programmes sont encore en consultation.

Non au chantage !

Refusez la négociation des proviseurs auprès d'un collègue seul ou d'une équipe disciplinaire qui pousserait les collègues à accepter l'accompagnement pour éviter la suppression d'un poste dans la matière. De manière générale, exigez la transparence : pas de tractation en cachette !

Faites vos calculs

Ne vous laissez pas leurrer par l'impression que rien ne change : en 3 ans, toutes les matières et tous les lycées vont perdre des postes à cause de la réforme (cf. grilles). Les disciplines technologiques vont particulièrement être touchées.

Informez sur les dangers de la réforme du lycée :

Les parents et les élèves en distribuant des tracts et en organisant des réunions.

Les collègues en heure d'info syndicale (cf. diaporama en ligne : <http://www.creteil.snes.edu/spip.php?article2330>).

Faites signer la pétition contre la réforme du lycée en soulignant qu'elle émane d'une intersyndicale qui montre que l'opposition à la réforme est large.

Exigez que soient organisées les deux demi-journées banalisées d'information sur la réforme du lycée prévues par le ministre. Elles doivent être l'occasion d'une prise de conscience des collègues encore mal informés. N'hésitez pas à poser des questions au proviseur pour faire naître le débat et pointer les dangers de cette réforme.

SAISISSEZ-VOUS DE LA CONSULTATION DES PROGRAMMES

Les programmes sont en consultation sur eduscol depuis quelques jours et **jusqu'au 12 mars**. Cette consultation doit permettre de lancer une réflexion et une discussion avec vos collègues par équipe disciplinaire sur les nouveaux programmes dans un contexte d'horaires allégés et de dédoublements menacés. Proposez à vos collègues de rédiger une « contribution » par équipe sur les programmes en pointant leurs incohérences, la baisse d'ambition, l'utilitarisme des enseignements (ex : Sciences de l'ingénieur réduites à une éducation au développement durable). Pensez à faire remonter vos réactions sur les programmes au SNES.

LA CLASSE DE 2nde

DANS LE NOUVEAU LYCEE CHATEL

Faite sur de mauvaises bases, la réforme CHATEL ne vise pas à résoudre les faiblesses du lycée actuel. Elle a pour objectif la suppression de postes d'enseignants, ce qui impose des contraintes horaires dans lesquelles ont été coulés de nouveaux programmes. Cette réforme s'est faite dans la précipitation : les programmes ont été rédigés à la va-vite et sont toujours en consultation, les manuels ne sont pas prêts, les collègues sont mal informés des changements profonds qui vont advenir, les parents de 3^e doivent faire des choix d'orientation à l'aveuglette, etc. Et pourtant la classe de 2nde va connaître de sérieux bouleversements dès la rentrée 2010 :

- ➔ Des horaires diminués dans plusieurs disciplines.
- ➔ Des « enseignements d'exploration » amoindris : horaires réduits à 1h30, programmes rétrogrades, exigences abaissées, pas de dédoublements assurés...
- ➔ Dans toutes les matières, des dédoublements menacés : ils ne sont plus fléchés par discipline dans des grilles nationales mais globalisés pour l'établissement.
- ➔ Une mise en concurrence des disciplines entre elles pour obtenir des dédoublements dans un cadre de pénurie de moyens.
- ➔ Un « accompagnement personnalisé » contestable : son contenu reste flou ; son efficacité est douteuse quand on sait qu'il pourra être fait en classe entière ; il risque de servir de variable d'ajustement des services ; il se fait au détriment d'une aide aux élèves dans la classe et rattachée aux disciplines.
- ➔ Des enseignements d'exploration non attribués à des disciplines qui serviront là aussi de variables d'ajustement des services (ex : « littérature et société »).
- ➔ L'orientation se glisse dans les enseignements et devient une mission des profs alors que les départs à la retraite des COPsy ne sont plus remplacés.
- ➔ Une véritable mise en concurrence des établissements par la suppression d'un cadrage national et l'assouplissement de la carte scolaire.

Isabelle TRUFFINET, Laurence PIERINI

